

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 62 (1911)
Heft: 1

Artikel: Auxiliaires du rajeunissement
Autor: Pillichody, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785836>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES

62^me ANNÉE

JANVIER 1911

N^o 1

Auxiliaires du rajeunissement.

Dans l'exposé si clair et si concluant de M. Comte sur *le retour aux procédés naturels en sylviculture*,¹ ce qui a été dit du mélange des essences mérite d'être retenu tout spécialement. Dans le même ordre d'idées nous voudrions revenir ici sur le rôle qui incombe *aux essences auxiliaires* dans le rajeunissement. M. Comte y a fait une brève allusion quand il dit que „tous les arbres, feuillus ou résineux, éprouvent, à des degrés divers, une répugnance marquée à se régénérer, *sans intermédiaire*, sous leur propre couvert“. Si cette allégation semble peut-être généraliser un peu trop une propriété qui caractérise surtout l'épicéa, il est permis, pourtant, d'affirmer que la régénération naturelle, dans un grand nombre de cas, est grandement favorisée par la présence de certains végétaux auxiliaires, appelés à en être les *intermédiaires*.

Cette intervention, au moment opportun, d'une végétation buissonneuse, fournissant au semis l'abri latéral discret et passager, peut être interprétée, à la rigueur, comme un phénomène d'*alternance*. A nos yeux, elle n'est qu'un *aide* facilitant l'apparition du rajeunissement, aide dont nous reconnaissons la grande valeur et l'opportunité. Mais le fait même de la disparition de cet auxiliaire, une fois le service rendu, semble indiquer qu'il ne s'agit pas d'une substitution, du remplacement définitif d'une essence par une autre.

Tous ces végétaux ligneux du bas-étage, dont un traitement purement théorique trop absolu avait décrété naguère l'extirpation au moyen des procédés du nettoisement du parterre et de l'éclaircie allemande, sont appelés à nous prêter un concours efficace pour la conservation de la forêt. Méconnaissant ses qualités, l'on a

¹ Journal forestier, 1910, numéros d'août et septembre.

affublé ce tiers-état dans le peuplement de dénominations telles que „broussailles“, „bois blancs“ ou „morts-bois“, qui impliquent par avance une disqualification. Pour ces raisons, sans doute, on ne leur a assigné autrefois qu'une place insignifiante dans les traités forestiers comme dans l'enseignement. Le praticien, victime du préjugé, estimait qu'il était incompatible avec sa dignité de s'en préoccuper ou même de les connaître par leur nom. Gardes et bûcherons, inspirés d'en haut, leur faisaient, leur font encore parfois une guerre acharnée ; aujourd'hui-même, il est souvent fort difficile d'obtenir, de la part des coupeurs, qu'ils respectent la végétation accessoire, le bas-étage en général, tellement la manière de faire table-rase était entrée dans les mœurs.

Maintenant la réaction se produit, grâce aux grands inconvénients inhérents à la futaie d'un seul étage, d'âge uniforme et surtout d'une seule essence. On s'aperçoit que des liens de solidarité unissent les divers éléments constitutifs de la forêt. Par le traitement qu'il applique, le sylviculteur cherche à mettre un frein à la concurrence impitoyable que font à leurs congénères certaines essences trop exclusives, comme l'épicéa. Il désire s'assurer du concours de tous les étages pour l'édification du peuplement, c'est pourquoi il ménage même au plus humble sous-bois sa place au soleil. L'on obtient ainsi une productivité supérieure, grâce à une meilleure hygiène du corps social qu'est la forêt, grâce aussi à un assolement incessant du parterre.

Il ne rentre pas dans le cadre de ce travail de donner une nomenclature complète des arbrisseaux et buissons formant l'armée auxiliaire du forestier, l'intermédiaire du rajeunissement. Chaque lecteur complètera à son gré la liste, en tenant compte de ses expériences, et ajoutera aux quelques exemples que nous pouvons donner ici les résultats de ses observations.

Contrairement à ce qu'on pourrait attendre d'après ce qui précède, ce ne sont pas, à notre avis, les plus petites, les plus humbles parmi les broussailles qui sont les plus utiles, loin de là. La basse végétation, à rase-terre, des arbustes comme les ronces, les rosiers, la clématite, le cornouiller, le troëne, les viornes, le fusain, les chèvre-feuilles, l'épine-vinette, les groseillers, le houx, le lierre, les saules nains, les genévriers, etc., peuvent constituer plutôt un empêchement de l'ensemencement. Certains des

composants de ce bas-étage, les ronces et la clématite en particulier, le lierre, le houx parfois et le genévrier (surtout la sabine), présentent un tel enchevêtrement de leur branchage et prodiguent une ombre si opaque, que, sous ce tapis, toute germination est impossible. Sous un couvert si bas, l'alternance vivifiante de la lumière et de l'ombre ne se produit plus, l'on y trouve aussi moins d'air et de fraîcheur. Tous, nous savons que les branches basses, dans nos plantations, étouffent la végétation naturelle, et nous spéculons sur cette particularité en rapprochant les rangées de plants. L'utilité relative de ces humbles arbustes découle donc plutôt de leur influence sur la formation du terreau, alimenté par leurs déchets et par ceux des arbres de la futaie, dont ils sont les réceptacles, en les soustrayant aux tourbillons du vent d'automne. Quelquefois leur présence empêche l'engazonnement de peuplements trop clairs, ou bien elle porte remède à cet état. Leur invasion est en tout cas préférable au tapis feutré d'aiguilles sèches, au gazon trop dru, à la haute végétation des laïches, des tusillages, des adénostyles, qui forment, dans certaines forêts de montagne, une plaie des plus fâcheuses.

L'embroussaillement est souvent la première étape de l'apparition des arbrisseaux proprement dits. Repaire de nombreux rongeurs et de quelques espèces d'oiseaux, ce sous-étage voit s'accumuler et éclore dans son sein toute espèce de graines, depuis la noisette, à la samare des érables et du cytise, les baies du sorbier, de l'alisier, du sureau, les fruits ailés ou coiffés d'aigrettes des vernes, du saule marceau, du tremble et d'autres encore.

Ainsi, du fouillis quelquefois impénétrable et épineux surgit l'arbrisseau, rustique, souple, complaisant, en lequel nous saluons l'auxiliaire le plus important du rajeunissement naturel, l'intermédiaire entre la broussaille et l'arbre, un facteur essentiel de la formation de l'humus fertile. Sa rusticité est patente, puisqu'il se contente de conditions de végétation qui répugnent aux essences précieuses. Par leur souplesse, la plupart des arbrisseaux savent s'adapter aux circonstances et excellent dans l'habile choix de leur station. Ils remplissent les vides du peuplement sans encombrer les couronnes, mais, en couvrant le pied des arbres, ils contribuent à la propreté de leur fût. Ils ont la complaisance de former des écrans discrets et mobiles contre les vents et de prévenir ainsi

l'évaporation et le dessèchement du sol ; de s'interposer devant un soleil trop brûlant, tout en emmagasinant la chaleur sous la futaie. Enfin, ils cèdent la place, complaisamment, à la jeune futaie, leur faible valeur permettant de les sacrifier sans regrets, s'ils ne périssent pas d'eux-mêmes sous le couvert de la forêt qu'ils ont vu naître.

Le port des arbrisseaux est, en général, plutôt élané. A l'encontre des arbustes, leur couronne est supportée par un tronc encore court, mais bien différencié. Leurs rejets, harmonieusement groupés, forment des bosquets, des berceaux de verdure. Plusieurs d'entre eux sont affectés d'une croissance oblique, et cette propriété semble augmenter leur aptitude à favoriser l'apparition du rajeunissement. L'abri transparent, indirect, latéral, dont les semis de nos essences forestières ont besoin, en particulier à la montagne, leur est ainsi mieux assuré. Cette ramure, penchée sur les délicates plantules, avec une sollicitude presque maternelle, n'intercepte pas entièrement le soleil, ni les averses, mais elle tempère l'insolation, maintient la fraîcheur, brise l'assaut de la grêle. Les conditions de germination sont donc les meilleures sous le saule oblique, au sein du berceau du coudrier et de la verne, à l'ombre du chêne nain, au pied du cytise étalé.

Les principaux arbres de nos futaies, l'épicéa avant tout, mais d'autres après lui, se composent des couronnes plus ou moins imperméables, en forme d'éteignoir ou de parasol. Dans la forêt régulière, toutes ces couronnes associées s'amalgament quelquefois de façon à donner lieu à un couvert d'une grande densité, qui empêche les agents atmosphériques de parvenir jusqu'au sol. Les arbrisseaux, au contraire, grâce à l'étalement de leur trochée, agissent à la façon d'entonnoirs, emmagasinant un maximum de précipitations et de rayons solaires. Leurs rejets s'étendent en fusée dans toutes les directions, et ainsi ils abritent sans étouffer et sans barrer l'accès à la lumière. Aussi, c'est au cœur même de la cépée que l'on voit naître, dans l'humus tendre et doux, le fragile brin de l'épicéa, le sapin capricieux, même le pin et le mélèze, avides de clarté. Et l'on voit le frêne, l'érable, le hêtre se faufiler à travers la ramure flexible de cet abri tutélaire et s'en affranchir enfin.

Sans doute, les lecteurs du Journal ont vivement goûté la belle étude de M. le Dr Fankhauser sur le sorbier des oise-

leurs,¹ dont le rôle dans le rajeunissement naturel de la forêt a été démontré par des exemples péremptoires. Précédemment déjà, le même auteur avait exposé combien la verne blanche² mérite le titre de „mère des sapins“ qu'on lui applique parfois. Dans les alluvions et les éboulis, la verne forme la meilleure introduction de la forêt.

Dans les forêts de montagne mélangées, clairiérées, le rajeunissement se rencontre souvent par groupes, par essaims serrés, jeté ici ou là, sans que les causes de sa préférence pour telle place du peuplement apparaissent de prime abord. Si l'on s'enquiert de plus près, l'on découvrira souvent l'explication de l'énigme dans le groupe même, ou à sa proximité, sous forme de restes décomposés d'une de ces essences auxiliaires, cytise, sureau, alisier, coudrier, etc. Dans bien des cas, l'on peut juger encore de l'importance du rôle des bois-blancs dans l'édification de la forêt, par l'existence de nombreux cadavres, debout et couchés, de ces auxiliaires sous le couvert du peuplement. Les trop consciencieux nettoiemens effacent fréquemment cette intéressante page d'histoire sans en laisser trace.

Les tranchées creusées par le cyclone de 1890 à travers les riches peuplements de la Vallée de Joux, sont aujourd'hui en majeure partie comblées par les rajeunissements artificiels et naturels. La part que les morts-bois ont pris à cette restauration a été considérable. Le sorbier surtout, avec l'aide du saule marceau, des sureaux, et d'autres encore, a formé des premiers boisements clairs, très favorables à l'ensemencement des résineux, et abritant utilement les plantations.

Ailleurs, c'est le cytise qui a facilité la reconstitution de forêts détruites par de grandes coupes. Ainsi, la grande côte de Châtel-sur-l'Isle, dans le Jura vaudois, à l'altitude moyenne de 1350 m, déboisée il y a un demi-siècle environ, apparaissait encore toute jaunie par l'inflorescence des cytises au printemps des années 1870 à 1880. Aujourd'hui, c'est une hêtraie presque pure, d'un aspect superbe, dont le sol est jonché par les troncs desséchés de

¹ Schweiz. Zeitschrift für Forstwesen, 1910, Heft 1, 2 und 4. Journal forestier, 1910, n° 5.

² Journal forestier suisse 1902, page 25.

l'arbrisseau réparateur. Ici et là, tout à fait isolément, une inflorescence dorée luit encore en mai dans la pénombre de la forêt renouvelée.

Sur les éboulis jurassiens, ce sont tantôt l'érable champêtre, le saule marceau, le prunelier, l'alisier, tantôt, dans les expositions chaudes, l'obier, le chêne pubescent nain, le genévrier, le cytise encore, qui figurent comme les pionniers de la forêt. Les dalles calcaires du pied du Jura, cannelées et fissurées par de profonds lapiaz, se peuplent d'abord du mérisier, du néffier, du cotonnier, de la coronille, du buis. Ensuite seulement la végétation arborescente se produit, grâce au chêne pédonculé, au tilleul, à l'alisier, au hêtre parfois, recouvrant un sous-bois broussailleux de cornouillers, de troènes, d'épines et de rosiers pimprenelles, et ceignant le sombre coteau, couvert de sapins séculaires, d'une claire ceinture.

A. Pillichody.



Affaires de la Société.

Extrait du procès-verbal des séances du Comité permanent.

Séance du 28 décembre 1910, à Zürich.

1. Les candidats suivants sont admis comme membres de la Société des forestiers suisses :

MM. Fetz, D^r en médecine à Ems, Grisons ;

Hunziker, Walter, adjoint à l'inspection cant. des forêts, Aarau ;
Nabholz, G., propriétaire, au château de Pfeffingen, Bâle-Campagne ;
Odermatt, forestier de district, Wolfenschiessen, Nidwald.

2. Le comité approuve le procès-verbal de la réunion annuelle de Coire.

3. La résolution Decoppet, acceptée par l'assemblée de Coire est transmise au Département fédéral de l'Intérieur.

4. Il est décidé de procéder aux opérations préliminaires d'une enquête sur la fourniture, par les forêts suisses, de traverses en bois de hêtre.

5. Les membres de la société sont de nouveau rendus attentifs au concours ouvert sur la question : „Quelles sont les conséquences qui résulteront à l'avenir, pour le grand propriétaire forestier, du fait que les exploitations principales au lieu de se continuer sur de grandes surfaces, se dissémineront sur un grand nombre de points?“ Les travaux doivent être adressés au président du comité permanent, avant le 1 mai 1911.

Communiqué.

